

Partenaire de votre Réussite !

Bulletin électronique d'information

Édition Printemps 2013

Numéro 6



NUMÉRO SPÉCIAL : Du 6 au 14 avril 2013, c'est la SEMAINE QUÉBÉCOISE DES ADULTES EN FORMATION



Alain Normand, directeur général de la Compagnie Normand de Saint-Pascal, **Porte-parole au Kamouraska pour la Semaine québécoise des adultes en formation 2013.**

J'ai accepté d'être le porte-parole de la SQAF pour le Kamouraska parce que je crois beaucoup en la formation de la main-d'œuvre. J'ai moi-même suivi de la formation à toutes les années depuis que je suis sur le marché du travail. Le monde change tellement vite aujourd'hui, qu'on ne peut penser suivre son évolution sans avoir de la formation tel que sur les nouvelles technologies, les nouvelles méthodes, les nouveaux matériaux, etc.

La formation continue des employés est importante pour nos PME car il est de plus en plus difficile de trouver de la main-d'œuvre qualifiée et formée, alors nous devons participer à la formation de nos travailleurs afin de pouvoir continuer à fabriquer nos produits. Nos équipements se modernisent et le développement technologique exige d'augmenter leurs connaissances afin d'être plus efficace et demeurer compétitif.

Pour la Compagnie Normand, la formation c'est pour la sécurité des travailleurs, pour l'intégration de nouvelles machineries et l'utilisation efficace de celles-ci par nos travailleurs, pour l'amélioration des processus et la participation des travailleurs à l'amélioration continue. C'est en moyenne un investissement de plus de 50 000 \$ par année et plus de 350 heures de participation des travailleurs aux diverses formations.

Pour plus d'informations visitez le site : <http://www.adulteenformation.com>

Pourquoi miser sur la formation au sein de votre entreprise?

Selon Statistique Canada, « l'investissement dans le **capital humain**, c'est-à-dire dans l'éducation et la formation axée sur les compétences, est **trois fois plus important** pour la croissance économique que l'investissement dans le capital physique tel que l'équipement ». Cela signifie que les investissements consacrés à l'amélioration du niveau de compétences moyen pourraient s'avérer très rentables.

À noter à votre AGENDA :

L'Assemblée Générale Annuelle de la SADC du Kamouraska inc. aura lieu le jeudi 13 juin 2013 à 17h00 au Club de golf de Saint-Pacôme.

Le super-conférence portera sur :

La comptabilité de management environnementale.

Le conférencier sera Monsieur Marc Journeault, CPA, CMA, professeur agrégé et responsable de la **Chaire de recherche en comptabilité et développement durable** de l'université Laval.

Les invitations officielles seront envoyées prochainement.

Le service de la formation continue du Cégep de La Pocatière (SFC)

Depuis plus de 30 ans, dans le cadre de sa mission de contribuer à la formation et au développement de la main-d'œuvre, le SFC du Cégep de La Pocatière et du Centre d'études collégiales de Montmagny est présent auprès des entreprises des MRC de Montmagny, de L'Islet et du Kamouraska pour offrir:

- **Des services conseils et des formation aux entreprises** avec une gamme d'expertises et de services dans plusieurs domaines (analyse des besoins, ateliers de formation sur mesure, gestion du changement, plans de développement des ressources humaines, tests d'évaluation et à l'embauche, gestion de projets etc.)
- **Un service de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)** qui permet à des employés de faire évaluer et reconnaître les compétences acquises en dehors du milieu scolaire.
- **Un nouveau concept de formation à temps partiel à distance depuis son entreprise** utilisant une plateforme Internet avec des applications pratiques.



Pour toute information:
Téléphone sans frais: 1-855-856-1527

Une formation pour lancer son entreprise?

Le cours « **Lancement d'Entreprise** » du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), mène à une Attestation de Spécialisation Professionnelle (ASP). Il vous propose une approche de formation sur mesure spécifique à votre projet, un support professionnel avec des conseillers hautement qualifiés et un horaire flexible permettant de débiter la formation en tout temps.

Pour tous renseignements:



SADC

Société
d'aide au développement
de la collectivité

DU KAMOURASKA INC.

Formation: Emploi-Québec aussi peut vous aider !

Vous désirez maximiser la performance de votre personnel et de votre entreprise? Vous songez à élaborer un programme de formation? Emploi-Québec propose différentes formules qui vous aideront à développer les compétences de votre personnel.

Pour réaliser vos projets de formation en entreprise, Emploi-Québec peut également vous accorder une aide technique et financière afin de définir vos besoins de formation, de mener votre projet à bien, puis d'évaluer l'efficacité de la formation donnée.



À voir sur le site d'Emploi-Québec :

Vous rêver d'acquérir votre propre entreprise ?

Reprenez le flambeau entrepreneurial !
Programme de formation **SUCCÈS-RELÈVE** et accompagnement personnalisé offert par votre CLD.

Contactez Monsieur [Éric Tremblay](#) : 418-856-3340

À NE PAS MANQUER ...

Cyberfoire de l'emploi du
Bas-Saint-Laurent:



Du 10 au 14 avril plus de 500 emplois au bout des doigts.

Inscrivez-vous dès maintenant !

Déjeuner de Solidarité Rurale

Le prochain déjeuner aura lieu le 19 avril 2013 à 7h30 au **complexe municipal** de Saint-Alexandre.

Le thème sera : **Tourisme : nouvelles tendances.**

Informations et réservations : sadck@sadckamouraska.com

Statistique Canada le confirme :

Une croissance plus rapide pour les entreprises appuyées par une SADC ou un CAE !

- **Amélioration du taux de survie des entreprises:**

82% après cinq ans d'existence, comparativement à 69 % pour celles du groupe témoin.

- **Augmentation deux fois plus rapide des ventes :**

13,7% d'augmentation annuelle des ventes comparativement à 6 % pour le groupe témoin.

- **Création de près du double d'emplois :**

4,7% d'augmentation moyenne annuelle par rapport à 2,9 % dans le groupe témoin.

- **Progression plus rapide de la masse salariale des entreprises :**

7,3% en moyenne par année, versus 5,8 % dans les entreprises du groupe témoin.

- **Augmentation de la productivité de la main d'œuvre :**

3,9% d'augmentation des ventes par employé de comparativement à 2,6 % pour le groupe témoin.